



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°29 – 1<sup>er</sup> octobre 2025

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe*



### DONNÉES MÉTÉO

#### COLZA

**Stade :** Entre 3 et 9 feuilles. Les colzas sont principalement entre 4 et 6 feuilles (BBCH 14 à 16).

**Altises :** Fin de la période de risque pour les dégâts d'adultes. La période de risque vis-à-vis des dégâts larvaires n'a pas débuté.

**Pucerons verts du pécher :** Présence ponctuelle dans le secteur historique.

**Charançon du bourgeon terminal :** Début du vol.



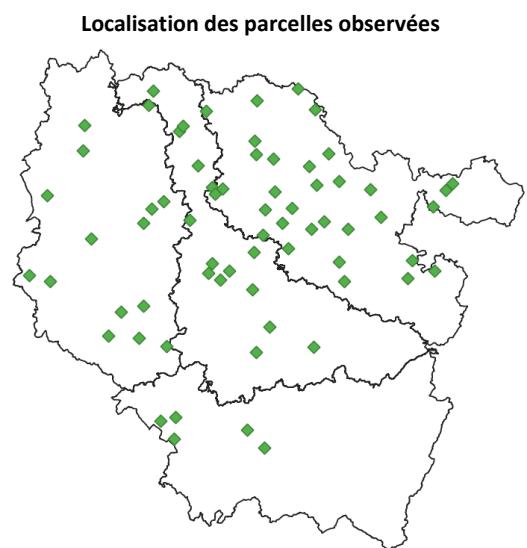
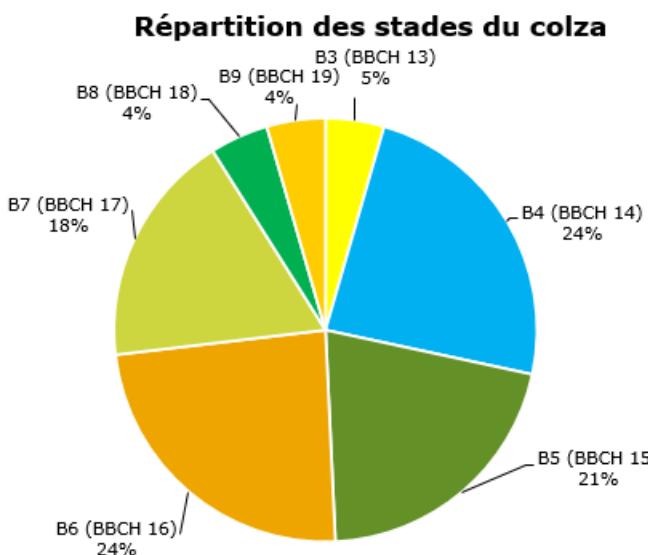
Prévisions à 7 jours :

JEUDI 02	VENDREDI 03	SAMEDI 04	DIMANCHE 05	LUNDI 06	MARDI 07	MERCREDI 08
<b>4° / 17°</b>	<b>5° / 17°</b>	<b>10° / 16°</b>	<b>8° / 13°</b>	<b>9° / 15°</b>	<b>9° / 16°</b>	<b>11° / 19°</b>
▲ 15 km/h	▲ 25 km/h 45 km/h	▲ 25 km/h 60 km/h	▼ 20 km/h 45 km/h	▼ 15 km/h 40 km/h	▼ 10 km/h 40 km/h	► 20 km/h 40 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 30/09/2025 à 14h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

## 1 Stade des cultures

Les stades sont compris entre 3 et 9 feuilles, avec une majorité de colza compris entre 4 et 6 feuilles (BBCH 14 à 16). La quasi-totalité des parcelles sont sorties de la période de risque vis-à-vis des ravageurs de début de cycle (limaces et altises). En revanche, dans les parcelles tardives et poussives, la vigilance doit être maintenue car les conditions sont favorables aux déprédatrices.



## 2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

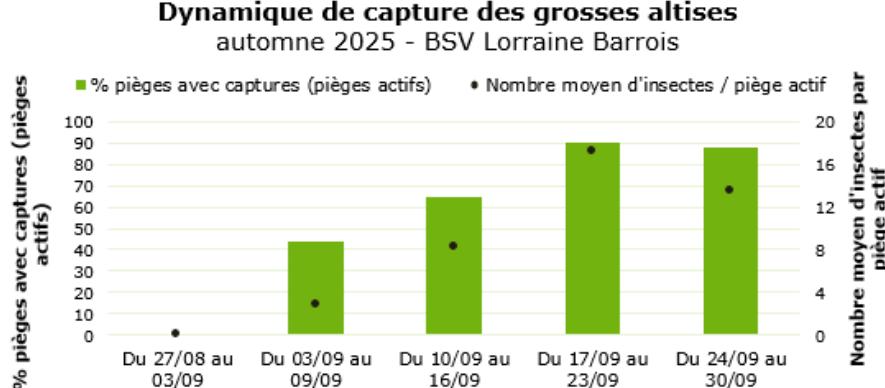
### a. Observations

La colonisation des parcelles par la grosse altise est toujours en cours. L'insecte est capturé dans le même ordre de grandeur que la semaine passée, avec 88 % de pièges actifs et en moyenne 13,5 insectes par piège actif (90 % de pièges actifs et 17,2 insectes par pièges la semaine dernière). Localement, on observe toujours de fortes captures comme à Bousse (57) avec 79 insectes capturés.

Localement, la déprédition exercée par les grosses altises adultes peut rester importante et ce même sur des colzas à plus de 3 feuilles.



Dégâts de grosses altises sur feuilles  
(Olivier SAMSON, EMC2)



## b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque vis-à-vis des adultes est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. **Dans ce cas, la réactivité est impérative.** Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

*Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :*

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

## c. Analyse de risque

Cette semaine, 1 parcelle sur les 3 encore aux stades sensibles dépasse le seuil indicatif de risque fixé à 80 % de plantes porteuses de morsures et au moins 25 % de surface foliaire détruite. La dépréciation exercée par les altises adultes (petite ou grosse) reste donc importante dans les situations les moins avancées et à proximité d'anciens colzas. En revanche, ce risque tend à diminuer avec l'avancée des stades et ne concerne plus qu'une minorité de parcelle.

La période de risque vis-à-vis des dégâts larvaires n'a pas encore débuté.





Les Grosse altises du colza sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

#### d. Gestion alternative du risque

Eviter de détruire les repousses de colza lorsque les colzas en place à proximité sont au stade cotylédons – 3 feuilles. Cela évite la migration des petites altises vers des cultures au stade sensible.

### 3 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

#### a. Observations

La présence de pucerons verts est toujours détectée dans 2 parcelles situées dans le secteur historiquement connu en Meuse (Revigny sur Ornain, Val d'Ornain). Les taux d'infestation sont compris entre 20 et 22 % de plantes porteuses de pucerons.



Présence de pucerons verts sur la face inférieure des feuilles  
(Bruno SCHMITT, CA Alsace)

#### b. Seuil indicatif de risque

Pour les variétés non résistantes, le seuil indicatif de risque est fixé à 20 % de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH 16) ou 6 semaines de végétation.

#### c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint ou dépassé sur ces 2 parcelles. Cependant, avec l'avancée des stades, ces parcelles devraient prochainement sortir de la période de risque vis-à-vis de ce ravageur. Même s'il est plutôt rare, le risque peut exister en particulier dans ce secteur historique et dans les parcelles qui auraient fait l'objet d'une protection contre les altises adultes.



Le puceron vert est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

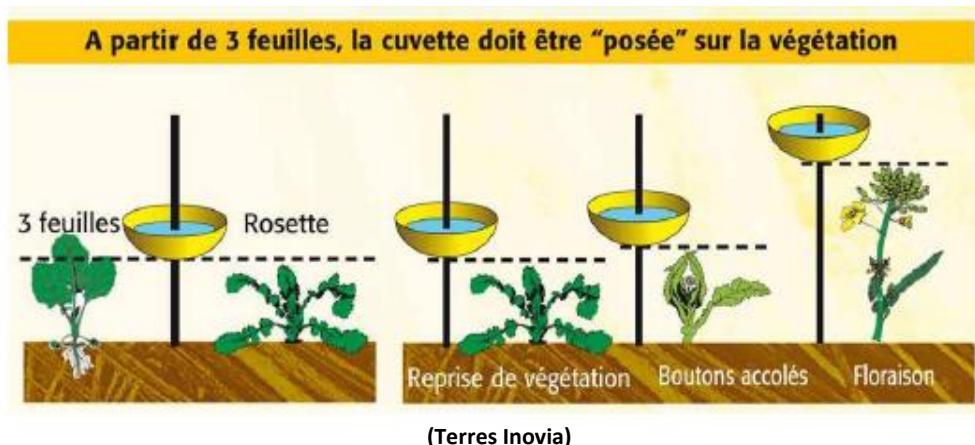
#### 4 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Le charançon du bourgeon terminal possède un corps noir brillant de 2,5 à 3,7 mm et avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité de ses pattes est rousse et son dos présente des taches blanchâtres. Les adultes sont discrets et pondent dans les pétioles durant l'automne. Ces pontes donnent lieu à des larves blanches sans patte possédant une tête brune. Ces larves font entre 4,5 et 6,5 mm. Au stade rosette, les larves peuvent passer dans le cœur des plantes et détruire le bourgeon terminal. Les plantes touchées présentent un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal adulte  
(Terres Inovia)

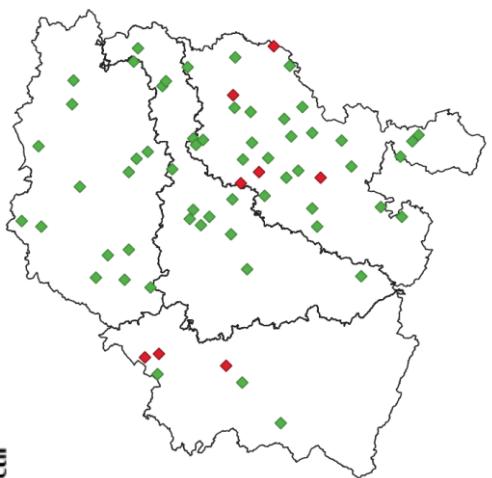
Pensez à installer les cuvettes sur végétation pour repérer l'arrivée des insectes dans les parcelles.



##### a. Observations

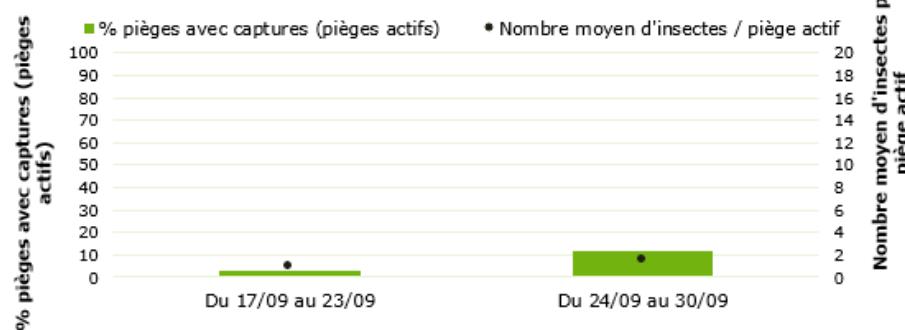
Les premiers individus sont repérés cette semaine sur 8 des 65 parcelles du réseau observées pour ce ravageur (12 % de pièges actifs avec en moyenne 1,5 insectes / piège actif).

Localisation des captures de charançon du bourgeon terminal



##### Dynamique de capture du charançon du bourgeon terminal

automne 2025 - BSV Lorraine Barrois



## b. Seuil indicatif de risque

**Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

**Dans les situations à risque historique faible :**

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon engrangement).

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées ( $> 200 \text{ g/m}^2$ ), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

*Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :*

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse $< 25 \text{ g/pied}$ OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais engrangement)	Risque fort
	Biomasse $> 25 \text{ g/pied}$ ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon engrangement)	Risque faible

## c. Analyse de risque

Le vol des charançons du bourgeon terminal débute sur la région. Le risque est faible.



## d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limitent l'impact des ravageurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.braillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.braillard@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".